

Numéro spécial
Commémoration
Centenaire 14-18

Bulletin Info

de Germigny des Prés

Décembre 2018

LA PRIEURÉE
C^{te} de GERMIGNY DES PRÉS

LE MESNIL
C^{te} de GERMIGNY DES PRÉS

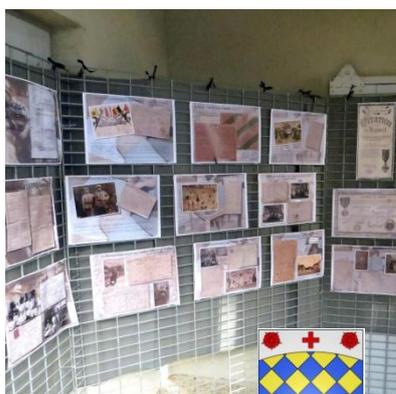
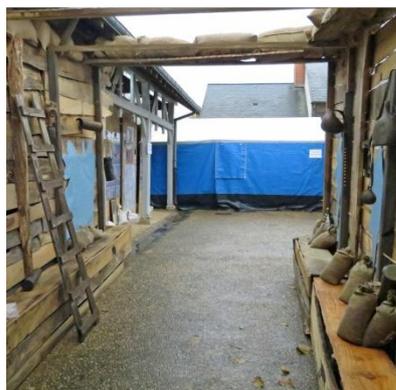


L'édito du Maire

2018 va bientôt tirer sa révérence et s'il est trop tôt pour faire un bilan détaillé et chiffré, il est malgré tout possible de revenir sur l'intense activité de l'année.

Outre les nombreux projets et travaux, dont vous pouvez suivre régulièrement l'évolution au travers de notre bulletin trimestriel, le fait marquant de ce dernier trimestre fut, sans conteste, le week-end de commémoration du centenaire de l'armistice de la grande guerre. Grâce à la mobilisation et la participation de nombreux bénévoles, ce fut une belle réussite de l'avis des nombreuses personnes qui se sont succédé sur la commune tout au long de ces 2 jours. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cet événement auquel une part importante de ce bulletin est consacrée.

La fin d'année va signifier une petite pause dans les activités des uns et des autres. J'en profite donc au nom de l'équipe municipale (élus et agents) pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 12 janvier à 11h au foyer rural.



Mairie de Germigny des Prés

Place de la mairie

45110 Germigny des Prés

02 38 58 27 03

www.germigny-des-pres.fr

mairie-germigny@orange.fr

Philippe Thuillier



CCVdS, PLU.....	page 2
SAIP.....	page 2
Logement communal.....	page 3
Contrôle de vitesse.....	page 3
Téléphone fixe, Restaurant.....	page 3
Internet HD, SIRIS, SEA Smagy.....	page 4

Comice Agricole.....	page 4
Liste électorale, Patinoire Sully.....	page 4
Comité des Fêtes, Etat civil.....	page 5
Centenaire 14-18.....	page 6-10
Index.....	page 11-12

Communauté de Communes Val de Sully



La fin de l'année à la Communauté de Communes aura été marquée par la disparition tragique le 13 novembre dernier de Luc LEFEBVRE, maire de la commune nouvelle de Bray-St Aignan et vice-président en charge des travaux. Depuis 4 ans, il s'était totalement investi dans les nombreux projets initialisés par la CCVdS, notamment la réhabilitation/extension du centre aquatique de Dampierre, la réalisation du centre d'interprétation de St Benoit (en cours), les travaux d'amélioration des zones d'activité, ... Luc laisse un grand vide, et nous avons une pensée particulière pour sa famille, ses amis et toutes les personnes qui de près ou de loin ont côtoyé cet homme simple, jovial et dynamique.

Le déploiement des services sur l'ensemble du territoire (les 19 communes) se poursuit. Ainsi, le réseau des bibliothèques est maintenant opérationnel et très apprécié de la population. Il en est de même pour les centres de loisirs qui, victimes de leur succès, font maintenant l'objet de listes d'attente pour la gestion des inscriptions. Il n'est bien sûr pas possible d'avoir chaque service dans chaque commune, mais le maillage réalisé permet à chacun d'entre nous de pouvoir bénéficier d'une bibliothèque, d'une école de musique ou d'un centre de loisirs à proximité de chez lui. Ainsi, pour Germigny, ces services sont disponibles à St Benoit sur Loire. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la communauté de communes pour connaître les possibilités qui s'offrent à vous. Site internet : <http://www.valdesully.fr>



Lors de sa séance du 29 août, le Conseil Municipal a (par délibération) arrêté le projet du PLU. L'ensemble du dossier (et notamment le règlement et le plan de zonage) ont été transmis aux différents services de l'état qui ont 3 mois pour émettre un avis (jusqu'à fin décembre). Le 26 novembre, le dossier a été présenté à la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et de la Forêt). L'étape suivante sera l'enquête publique (durée 1 mois) dont les dates officielles ne sont pas encore connues (à priori en février) mais qui seront publiées, dès que possible, par voie d'affichage et sur le site internet. Ce sera l'occasion pour l'ensemble de la population de consulter ce document structurant l'urbanisme à Germigny pour les années à venir mais aussi de faire part de vos remarques. La procédure peut sembler longue, mais la volonté du Conseil Municipal était de faire un PLU de qualité qui prenne en compte les nombreuses contraintes, mais surtout les atouts de notre commune. Un travail de longue haleine qui se concrétisera en 2019

SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) :

Modification horaire du déclenchement de la sirène:

A la demande de la Direction Générale de la Sécurité et la Gestion des Crises, à compter du 7 novembre 2018 et jusqu'à nouvel ordre, le déclenchement des tests mensuels du premier mercredi du mois sera **effectué à 11h45** au lieu de 12h.

Elle serait activée en cas de risques technologique, naturel ou sanitaire sur ordre du préfet.



Logement communal

En 2017, nous avons initialisé la réfection du logement communal. Ainsi, le rez-de-chaussée a été entièrement refait : nouvelle disposition des pièces, isolation performante, changement de menuiseries et réfection de l'enduit extérieur côté cour. Au total, une enveloppe de 99.771,71€, subventionné à 33% par la Région CVL, 25% par CCVdS, 14% par l'état et 2% par ENI. Les 26% restant sont à la charge de la commune. Le chantier aura duré 6 mois, la remise en location interviendra début 2019.

Contrôle de vitesse Rue du Moulin



Durant la période du 24/09 au 1/10/2018 (Bourg vers Mesnil) et du 2/10 au 12/10/2018 (Mesnil vers Bourg)				
Vitesse	Moins de 50Km/h	50 à 60 Km/h	60 à 70 Km/h	+ de 70 Km/h
Nombre de véhicules	538	108	37	4

Sur l'ensemble des rapports on constate que la moyenne par jour du nombre de passage de véhicules dans cette rue se situe entre 57 et 62 véhicules par jour et on ne constate pas de vitesse alarmante, juste quelques conducteurs irrespectueux au-delà de 70km/h.

Orange modernise la téléphonie fixe

Une évolution nécessaire et anticipée

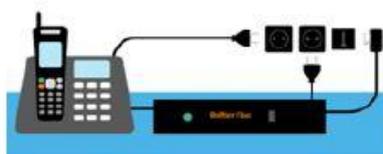
Orange remplace progressivement la technologie RTC, déployée dans les années 70 en France, pour assurer la pérennité du service de téléphonie fixe. La technologie sur IP2, devenue un standard de communication international, est déjà une réalité pour près de 11 millions de clients Orange en France. Elle remplacera progressivement l'ancienne technologie RTC chez Orange pour l'ensemble de ses clients du fixe.

Un calendrier clair et progressif : A partir du 15 novembre 2018, en métropole, Orange commercialisera uniquement des offres de téléphonie fixe en IP. **Tout nouveau client** (particuliers ou entreprises) **souhaitant souscrire à une offre de téléphonie fixe se verra remettre par Orange un boîtier à installer simplement.**

Avant



Après



Ce boîtier est à relier au téléphone et à la prise murale pour bénéficier de la téléphonie sur IP.

Les offres de téléphonie sur IP proposées par Orange à ses clients particuliers et entreprises ont les mêmes tarifs que les offres actuelles de téléphonie fixe, quel que soit le support

Les clients actuels ayant déjà une ligne fixe ne sont pas concernés à ce stade.

Restaurant « chez Tof »

Le restaurant « chez TOF » était à vendre depuis 1 an. Le Conseil Municipal a jugé opportun de rouvrir ce restaurant (ou un commerce multifonctions). Sauf que pour un tel projet, chacun avait son idée : restaurant classique, salon de thé, crêperie,... Début 2018, nous avons donc décidé de lancer une étude d'opportunité avec le cabinet Lestoux et la collaboration de la Chambre de Commerce afin de savoir si un projet viable pourrait être envisagé. Cette étude a révélé qu'il y avait un potentiel pour ouvrir un restaurant avec, cependant, des marges de manœuvre limitées. Lors de sa séance du 29 août, le Conseil Municipal a décidé de faire une offre de rachat du bâtiment, offre qui n'a pas été retenue par le propriétaire qui n'était plus vendeur.



Internet HD radio

Comme annoncé en juin 2018 lors d'une réunion publique, afin de pallier le faible débit de l'internet fixe notamment à la Prieurée et au Mesnil, un projet d'installation d'un mât pour internet haut débit radio au Grand Clair a été lancé en partenariat avec le département. Nous avons profité de cette opération pour enfouir la ligne haute tension qui sera opérationnelle au 1^{er} trimestre 2019. L'installation du mât a, en revanche, pris du retard en raison d'une procédure administrative plus longue que prévu. Le service devrait être disponible pour les premiers mois de 2019. Pour pouvoir en bénéficier l'abonné devra s'équiper d'une antenne de réception à relier à une box. Les frais associés sont :

Installation antenne : 150-180 euros (l'installation peut être réalisée par l'abonné)

Frais d'accès au service : 59 euros Abonnement : 27,90 euros

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie

SIRIS

Depuis plus de 40 ans, St Martin d'Abbat et Germigny des Prés sont regroupés en SIRIS (syndicat scolaire) pour une meilleure efficacité. Germigny accueille les CP et CE1 (43 élèves cette année) et St Martin tous les autres niveaux de la 1^{ère} année de maternelle au CM2 (229 élèves).

Un service de restauration est proposé sur les 2 sites. La garderie est assurée sur St Martin. Une liaison par car permet, le matin et le soir, de transporter les enfants d'un lieu à l'autre.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le SIRIS : 1 Place de la Mairie 45110 Saint Martin d'Abbat

Tél : 02.38.58.21.52 www.sirissmagy.fr

Comice agricole

Le 7 décembre dernier s'est tenue la seconde réunion du 1^{er} COMICE AGRICOLE de la Communauté de Communes du Val de Sully qui se déroulera les 10 et 11 août 2019 dans la ville de Sully. Toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans ce projet et participer à la mise en valeur de leur commune, en soutenant le monde agricole du territoire du Val de Sully et en valorisant les terroirs et les savoir-faire des 19 communes de l'intercommunalité



Dans le cadre de la préparation de cet évènement, le Comité d'organisation du Comice a planifié des réunions publiques d'informations auprès des Associations Locales et des Bénévoles pour présenter le nouveau concept de ce Comice associant Modernité et Ruralité...

Une réunion publique d'information aura lieu samedi 12 janvier 2019 à 16h30 au foyer rural.

N'hésitez pas à contacter le comité d'organisation pour de plus amples renseignements :

 06.08.63.63.55 - comicevaldesully2019@gmail.com



SEA SMAGY (Service Eau Assainissement Saint Martin-Germigny)

Nouveauté pour 2019, vous aurez la possibilité de payer vos factures par prélèvement mensuel.

Inscription sur les listes électorales :

Pour s'inscrire et voter en 2019, la démarche doit être réalisée en mairie ou par correspondance. Les documents à joindre dans les deux cas sont les suivants : Justificatif de domicile + Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité (scannée recto verso) en cours de validité.

L'inscription en ligne est une démarche gratuite et les documents seront scannés.

Vous pouvez y accéder avec un compte service-public ou via France Connect en suivant le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

Patinoire de Sully :

La Communauté de Communes Val de Sully offre à chaque enfant (du CP à la 3^è) résidant dans la commune un ticket d'entrée gratuite. A retirer en Mairie

Comité des Fêtes

Vide Greniers



En ce 9 septembre, le vide-greniers annuel du Comité des Fêtes de Germigny, au Grand Clair, a bénéficié d'une fin d'été exceptionnelle. De nombreux chineurs se sont succédé sur le terrain du Grand Clair où une cinquantaine d'exposants proposaient des objets divers et variés. Comme chaque année cette manifestation était ouverte aux producteurs locaux pour faire connaître leurs produits.

Soirée bavaroise



Samedi 17 novembre, le Foyer Rural de Germigny affichait complet pour la soirée Bavaroise. Les nombreux convives se sont régalés avec les plats aux couleurs du thème. Tout au long de la soirée, des animations préparées par les organisateurs (Quiz, Concours de danses Bavaroises, tombola ...) ont divertis les invités. Ensuite le DJ Bruno a su rapidement remplir la piste de danse. Une fois encore l'investissement du Comité a été récompensé par la satisfaction de cette belle soirée réussie.

Prochaine manifestation du Comité des Fêtes : ASSEMBLEE GENERALE le SAMEDI 12 Janvier 2019 à 17h au Foyer Rural accompagnée de la traditionnelle Galette des Rois.

Permanences Mairie : la Mairie sera fermée les mercredis 26/12 et 2/01/2019.

Elle sera ouverte aux horaires habituels les jeudis 27 et 3/01.



Etat Civil (période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2018)



Naissances : Hugo LAGARDE le 09/11/2018

Mariages : AVILA PIRES Fabio et CHARPENTIER Isabella le 22/09/2018

Décès : Madame DAUVILLE Claude le 18/11/2018

Commémoration



Afin de commémorer l'Armistice de la Grande Guerre, la Municipalité de Germigny a fait appel aux associations de la commune. Durant la semaine qui a précédé la Commémoration, sous la houlette de notre maire Philippe Thuillier, Conseillers Municipaux, membres des associations et bénévoles, se sont employés à installer les expositions.



Le plus long fut la construction de la tranchée, puis l'installation des expos des Poilus de Germigny, des documents de la Grande Guerre et des peintures/sculptures sur le thème de cette époque.

6



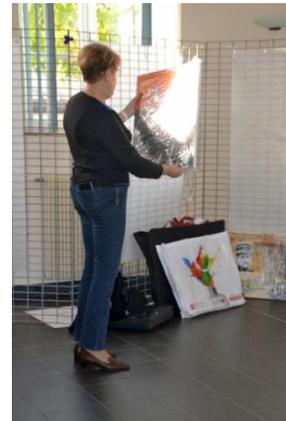
Toute l'équipe affairée à la construction de la tranchée



Sylvie et Isabelle répertorient la généalogie des poilus germignons



Gaston et Yves plongés dans le classement des documents



et Géraldine organise la présentation des œuvres



Après avoir croisé le poilu au coin du porche d'entrée présentant le programme du Week-end, les visiteurs traversent la tranchée « sous le feu nourri de la mitraille » avant de découvrir les 3 expositions.

Samedi 10 novembre (ouverture au public)

C'est ainsi que les visiteurs apprennent l'histoire et la généalogie des Poilus de Germigny sous le préau,

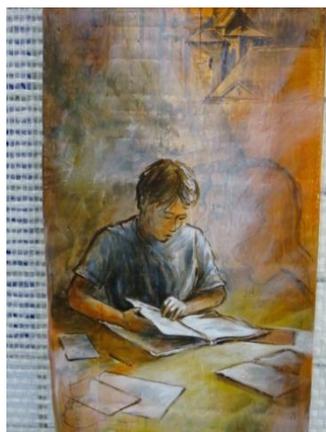
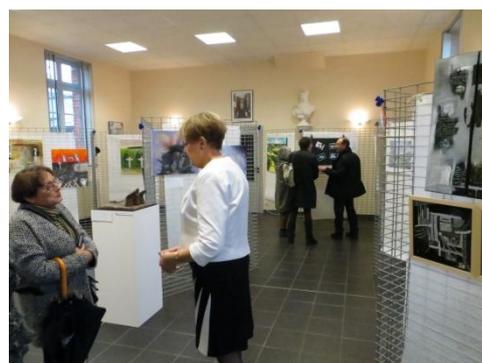


7

puis découvrent les documents sur la Grande Guerre sous le barnum.



Enfin ils peuvent admirer les œuvres des 18 artistes peintres et sculpteurs dans la salle du Conseil.



à 17h direction le foyer pour assister à la conférence histoire de l'Art « Quelques peintres de la Grande Guerre » animée par Denis Tremault artiste peintre, illustrateur et invité d'Honneur.



Suivi du Vernissage de l'expo de peintures/sculptures organisé par la Palette Germignonne



Le vernissage terminé, Monsieur le Maire invite l'assistance à se rendre au Monument aux Morts pour assister à son illumination, en mémoire de ceux qui sont tombés pour la liberté. A cette occasion une Marseillaise a été spontanément entonnée par les personnes présentes.



A 20h l'association « Les Ateliers de Germigny » réalisent une présentation de danses de l'époque :

le Quadrille des Lanciers



Cette présentation est suivie d'un « diner bistrot » avec des agapes de l'époque et de délicieuses tartines de pâtés confectionnées par les Chasseurs. La soirée se termine par un bal.



Dimanche 11 novembre 11h45 : Commémoration de l'Armistice avec défilé depuis le parking de l'école jusqu'au Monuments aux morts, précédé de la fanfare Valphonie et des enfants de l'école.



Devant le monument aux morts, Valphonie ouvre le ban, en présence de plus de deux cents personnes.



Après le discours de Monsieur le Maire, les enfants de l'école déposèrent une gerbe, puis à l'appel de chaque Poilu Germignon mort pour la France, un enfant planta une rose au pied du monument. Enfin ils entonnèrent une chanson pleine d'espoir.



La commémoration terminée, le cortège précédé de Valphonie se dirigea vers le Foyer Rural, pour le traditionnel vin d'honneur complété d'une présentation vidéo sur les Poilus Germignons clôturant ainsi la commémoration. Les 3 expos restèrent en place jusqu'au soir.



Tous nos remerciements à la Municipalité, aux associations (Comité des Fêtes, La Palette Germignonne, La FNACA, les Ateliers de Germigny, l'association des Chasseurs) ainsi qu'aux élèves de l'école et leurs enseignantes et tous les bénévoles qui ont permis la réussite de ces deux jours de Commémoration à laquelle ont assisté plus de 300 personnes.